

Les écrans de la civilité

Pierre Chambat

« On peut étudier l'ordre public dans les établissements domestiques et dans les lieux où l'entrée et le désir d'entrer sont limités, car, dans ces cadres, il y a certainement des règles et des pratiques collectives. Mais, en général, ce qui nous intéresse chez les familles, c'est la façon dont elles arrangent leurs relations et non pas leurs vestibules. Et, en général (sans doute à juste titre), l'intérêt pour l'ordre public s'est concentré sur ces situations où inconnus et simples connaissances deviennent matériellement accessibles les uns aux autres, situations où il se peut que l'ordre comme tel soit un point central. »

Erving Goffman, *la Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1971, tome 2, pp. 14-15.

Ce passage d'Erving Goffman, paru il y a vingt ans, mérite attention. Non pas tant en raison du succès de l'approche interactionniste en sociologie de la communication ¹, qu'à cause d'un oubli auquel pourrait conduire une lecture hâtive de la remarque sur les vestibules. Leur aménagement peut sans doute nous en apprendre beaucoup sur les relations familiales, et soutenir que celles-ci s'arrangent aussi par l'entremise des objets (en particulier les « machines à communiquer ») ne signifie pas nécessairement qu'on verse dans les thèses de Chapin élaborant une échelle du living-room pour mesurer le statut social ². S'agissant de « nouvelles technologies de la communication » ³, le constat est trivial, mais le rappel est utile pour battre en brèche une approche trop abstraite et décontextualisée de la technique.

DÉTOUR PAR LES OBJETS

La question de l'objet est essentielle dans la sociologie de la technique ⁴. Il s'y définit comme un mixte de technique et d'usage, de technique agencée pour un usage et d'usage s'appropriant la technique. Certains terminaux se sont banalisés au point de désigner par métonymie une technique, une

pratique, un type de contenu, une forme de communication. Tel est le cas de la télévision ou du téléphone.

S'agissant de la « domotique », appellation non contrôlée dont l'objectivation est encore *in statu nascendi*⁵, le détour par les objets – i. e. les machines à communiquer que sont les terminaux – présente un intérêt particulier : révéler ses ambiguïtés et, du même coup, souligner les enjeux sociaux qui s'attachent à la diffusion des nouvelles technologies dans l'espace domestique, la sphère privée. La diversité de ses fonctions engendre la confusion en redoublant la polysémie de la notion de communication. L'hésitation actuelle sur l'interface avec l'utilisateur, dont témoignent les difficultés de la normalisation et l'abondance de solutions partielles, bricolées, hybrides, est bien sûr à porter au compte de l'incertitude technique ou économique. Mais les représentations concernant l'impact de la technique sur le lien social ont aussi leur part : les affrontements techniques se font aussi à coups d'arguments sociologiques, et les divers experts du social sont mobilisés pour contribuer à légitimer les solutions retenues.

Si l'on convient de l'intérêt de ce détour, il reste à éclaircir la manière d'aborder les objets permettant de rendre compte de cette particularité de la domotique qu'est leur mise en système. Instruments, signes ou dispositifs sont trois points de vue possibles sur les objets.

Envisagés comme instruments, les objets se définissent avant tout par leur utilité. Dans cette vision fonctionnelle, seules comptent leur adaptation à leur fonction, leurs performances, au rang desquelles il faut compter la convivialité, qui est pour les machines à communiquer ce que la commodité est à l'outil, la marque du bon ouvrier. Le reste n'est que mise en forme (le design) et mise en route (le mode d'emploi), affaire de mode ou de compétence, qui n'affecte en rien l'essence instrumentale de l'objet : communiquer, c'est transmettre. Mais, outre que cette approche méconnaît la logique sociale de l'usage⁶, dans le cas de la domotique, la multiplicité des applications envisageables et des terminaux possibles ne permet guère de trouver une unité fonctionnelle en dehors de la fonction de pilotage, de commande centrale. Or, comme dans toute vision systémique, privilégiant les relations avec l'environnement, cette fonction est une boîte noire, une tache aveugle. A la fois méconnue dans son contenu et surinvestie dans ses significations, elle comporte une grande part d'indétermination, sauf à évincer l'usager au profit d'un automatisme complet.

Envisagés comme signes, les objets retrouvent une épaisseur sociale. Marqueurs du statut social, ils dévoilent les codes sociaux régissant leur usage. Jean Baudrillard, Georges Perec en ont fait naguère le cœur de leur critique de la société de consommation. Mais, s'agissant de machines à communiquer marquées par d'autres représentations que les produits de la société de consommation, le signe est moins dans l'objet lui-même que dans son usage, dans la performance de l'opérateur plus que dans la détention elle-même. Sur ce point, la domotique est partagée entre la prolongation du confort par des automatismes qui épargnent l'effort et la communication qui ouvre sur la ville. Comment signifier, rendre visibles les valeurs qui lui sont associées, l'activité, l'aptitude à gérer et à communi-

quer, que ramasse la notion d'« intelligence » de l'habitat, des bâtiments et des cités ? Car les significations sociales de la domotique, comme les logiques de sa diffusion, débordent la notion de « foyer électronique », défini par un taux élevé de multiéquipement en biens électroniques et par une multiactivité communicationnelle, accessible prioritairement aux ménages « précurseurs » déjà suréquipés, disposant de revenus confortables et détenteurs de diplômes d'un niveau élevé⁷. Avec l'habitat intelligent, ensemble intégré de fonctions relié à l'environnement, se profile la société de services, nouvelle mouture de la société postindustrielle ou informationnelle, qui fait de la communication une consommation de relations médiée par des machines.

Comme dispositifs, enfin, les objets sont abordés en tant qu'agencement matériel de pièces et de fonctions régi par une intentionnalité et visant à produire certains effets sociaux. L'approche se réclame de Michel Foucault qui avait présenté le panoptique comme un procédé optique, une technologie politique répondant au « problème de l'entière visibilité des corps, des individus et des choses, sous un regard centralisé »⁸. Le succès qu'elle a rencontré, parfois jusqu'à la caricature dans la thématique du contrôle social soupçonneuse d'intentions normalisatrices ou moralisatrices, a recouvert son intérêt heuristique. Il ne s'agit donc pas de s'interroger sur les impacts supposés d'une technique émergente, mais, à travers la relation établie entre les effets sociaux qu'on lui prête et des caractéristiques techniques, de pointer des inquiétudes, des espoirs, des projets, c'est-à-dire une manière d'envisager l'organisation sociale, de mettre au jour le nœud de questions auxquelles l'émergence d'une technique est attachée.

Siegfried Giedion le présentait déjà à propos de la mécanisation des tâches ménagères aux Etats-Unis. « C'est à l'époque de l'automatisation, écrivait-il, que le concept de domesticité, considéré autour de 1860 comme inconciliable avec la démocratie, posa le problème de la maison sans serviteurs »⁹. De même, on pourrait avancer à propos de la domotique qu'à l'époque de l'informatisation de la société le concept d'individualisme, considéré autour des années 1970-80 comme inconciliable avec le maintien du lien social, posa le problème du foyer électronique.

Autant dire que la domotique est au cœur du débat sur la distinction entre public et privé, et les réaménagements que sont censées introduire les « nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Elle l'est dans sa définition (automatisation de l'habitat ou ouverture sur la « cité intelligente »), dans ses dispositifs techniques (système électronique de gestion domestique ou moyen de communiquer avec l'extérieur) comme dans les interfaces proposés (téléviseur, tableau de bord domestique, minitel, etc.).

PUBLIC/PRIVÉ : RENOUER LE LIEN SOCIAL

Si la diffusion des nouvelles technologies à domicile s'analyse aussi, d'un point de vue économique, comme stratégie de renouvellement des équipements du foyer, de

rationalisation de la construction de logements, d'amélioration de la gestion des organismes d'habitat social ou des opérateurs de réseaux, elle est traversée, en tant que modalité de l'informatisation de la société, par une représentation du lien social qui est centrée sur l'individu comme nœud d'un réseau de relations sociales et s'objective dans les dispositifs techniques voués à les intensifier.

Des analyses consacrées au foyer électronique, il est remarquable qu'elle sont en partie débarrassées des stéréotypes sur la société de consommation que symbolisait la télévision, facteur de repli égoïste sur le privé, de passivité et d'aliénation. Non pas que la domotique signifie en aucune manière la fin de la consommation : l'accessibilité promise, à partir du domicile, de tous les biens et services associés au mode de vie urbain prolonge la thématique antérieure du confort dont la pérennité est garantie par les dispositifs de sécurité des biens et des personnes¹⁰, mais l'interactivité et les réseaux tendent à gommer les connotations péjoratives antérieures. La domotique n'apporte pas seulement une nouvelle génération d'équipements domestiques après les produits blancs, puis bruns, elle ne vient pas se plaquer sur l'existant : elle est adaptation de l'habitat au mode de vie des habitants, prise en charge des besoins divers et évolutifs de chacun d'eux dans la structure même du logement plus encore que dans des gadgets futuristes ou des objets clinquants (cf. les plans, croquis et autres maisons témoins). Futée ou intelligente, la maison du futur est avant tout communicante. Dès lors, le débat se déplace vers l'appréciation de la nature et de la qualité des relations médiées par la technique, le jugement balançant entre deux extrêmes : privé, consommatoire et marchand, ou civique, participatif et de service public.

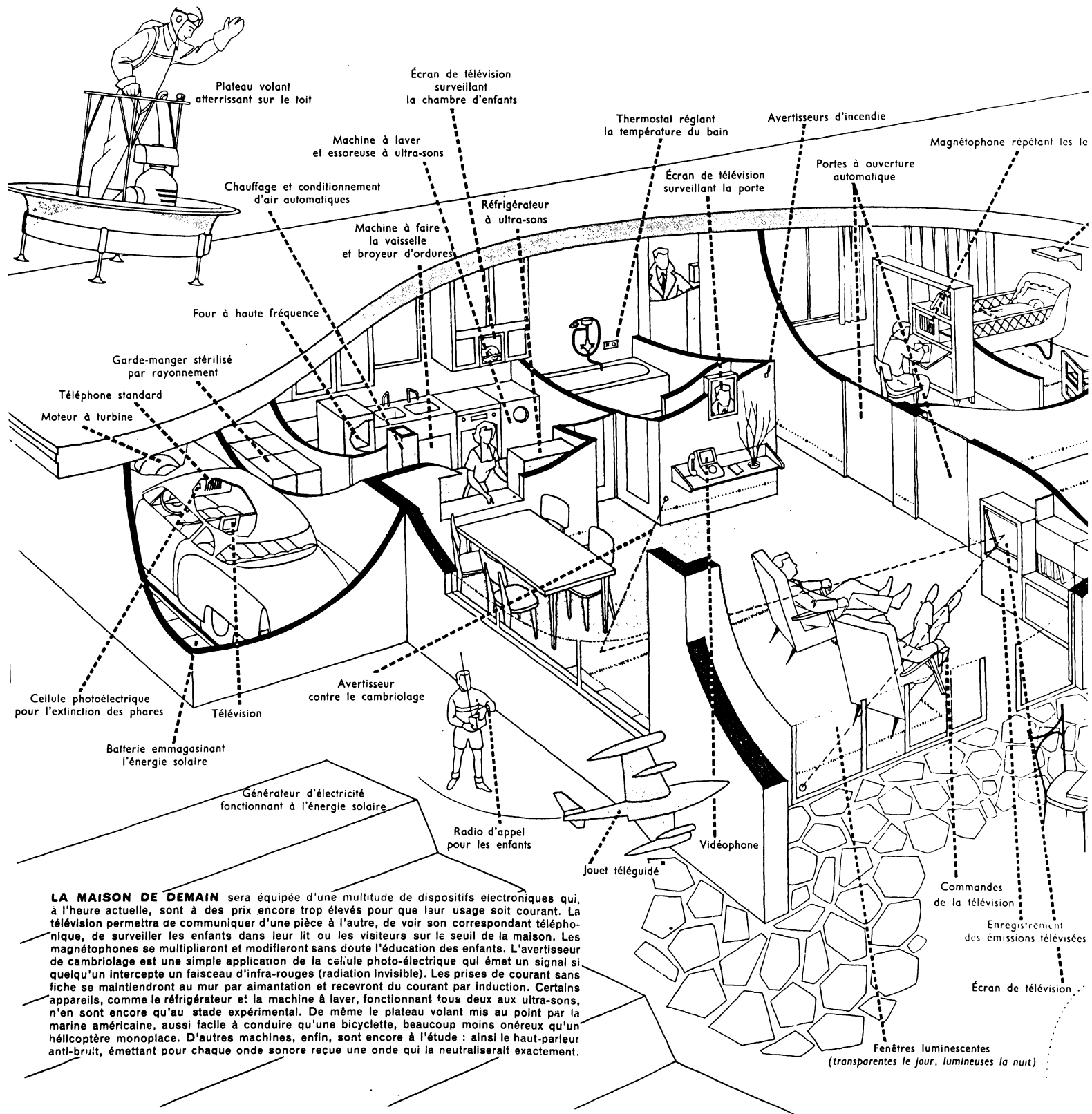
A cet égard, deux interrogations, sinon deux inquiétudes, reviennent de façon récurrente, correspondant à deux modalités du lien social. Pour chacune d'elles, les réponses se distribuent selon les vertus destructrices ou palliatives prêtées à la technique.

En premier lieu, l'électronisation du foyer est mise en rapport, comme cause ou comme remède, avec l'érosion des relations sociales. Le développement croissant de la communication avec des machines s'effectuerait au détriment de la communication interpersonnelle. De la télébanque à la télésurveillance en passant par le téléreport ou la téléconsultation par minitel, la machine se substitue à l'homme dans la délivrance de services de plus en plus nombreux. De la diminution des sorties en raison de la consommation accrue de télévision à la dégradation de la sociabilité de voisinage à cause du téléachat, du portier vidéo à l'arrosage automatique du jardin, en passant par la solidarité familiale anémiée par la téléalarme, la sociabilité deviendrait un bien rare, géré par ordinateur¹¹. C'est le thème classique de la déshumanisation du monde par la technique : des relations interpersonnelles raréfiées, dévitalisées et marchandisées¹²... N'est-ce pas à cette crainte qu'il faut attribuer, outre le projet très ancien d'enrichissement de la téléphonie par l'image, les aspects de communication sociale dans certaines expérimentations de domotique (concierge animateur, kiosque télématique, relais par les associations de quartier, etc.), tout comme naguère l'engouement pour les services sur le câble

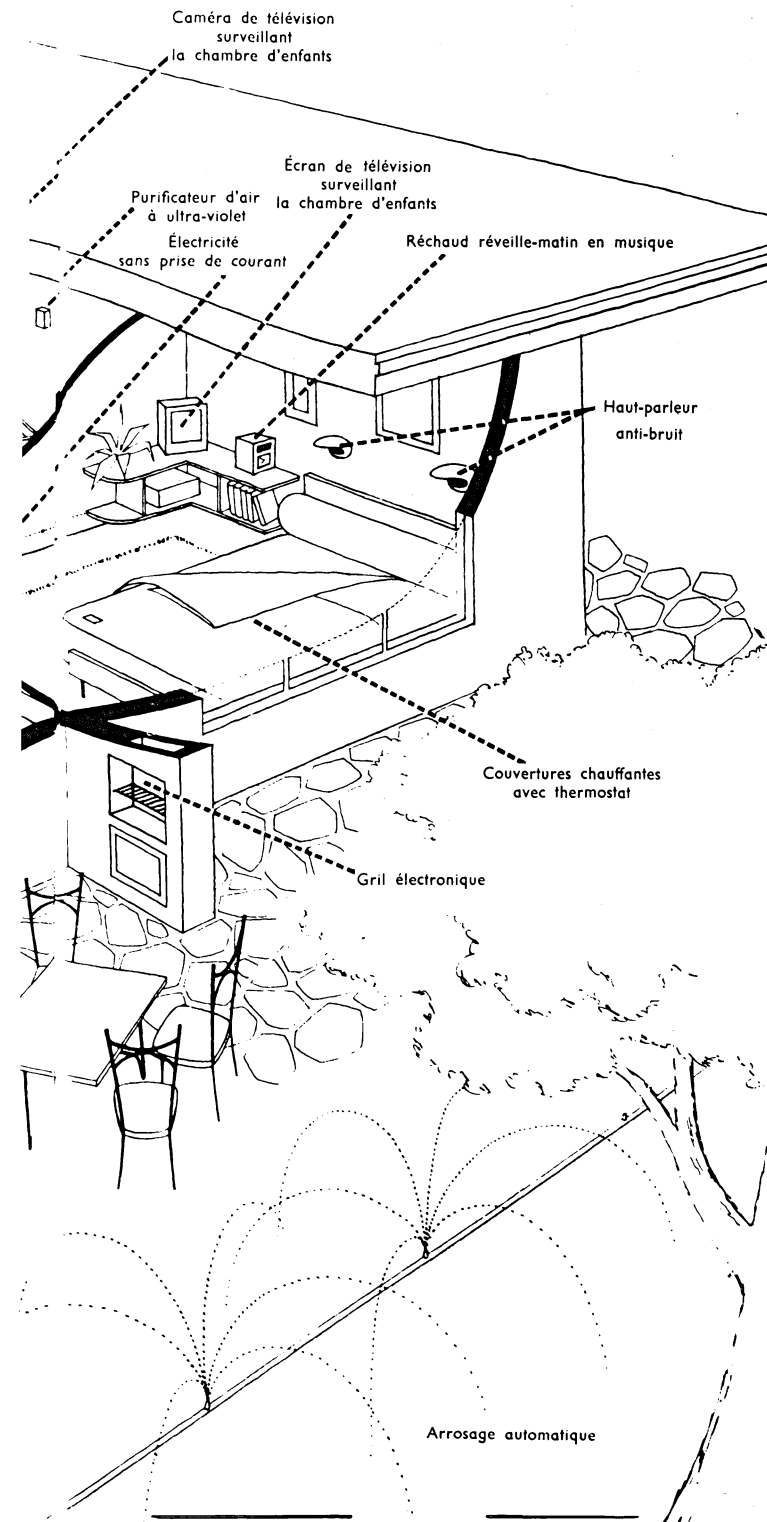
s'expliquait par le rejet du modèle télévisuel ? A l'opposé, l'utopie du « village global », que l'on retrouve dans une publicité récente de France Télécom, prend argument de l'accessibilité immédiate du monde extérieur et de la diminution des coûts grâce à la technique, pour vanter une sociabilité choisie, affranchie du contrôle communautaire et des contraintes de déplacement dans les mégapoles, voire pour miser sur la capacité des réseaux techniques à faire naître des réseaux sociaux. Dans cette nouvelle version de la technique libératrice, le raisonnement se fonde sur l'inéluctabilité du progrès. Si l'on convient de la qualité relationnelle supérieure des liens communautaires, l'irréversibilité du mouvement qui les dégrade exige de chercher à enrichir la communication technique par l'image, la reconnaissance vocale, etc., pour surmonter ces handicaps et substituer à un système technique ancien (le déplacement physique géré par le contact téléphonique) un système technique plus performant (la visioconférence, etc.).

En second lieu, l'électronisation du foyer est rapportée à la dégradation de l'espace public. Si les télétechnologies peuvent constituer une scène nouvelle pour le débat public (cf. les messageries, les télévisions locales), un moyen d'information sur la vie de la cité et même un outil pour l'organisation d'actions collectives (coordination du mouvement des infirmières, mobilisation de locataires), cette potentialité de dynamisation de la démocratie, notamment locale, reste assez marginale, quand elle n'est pas pervertie par les passions privées (messageries roses) ou la politique institutionnelle (télé Monsieur le Maire). De plus, elle ne concerne pas l'essentiel des fonctionnalités de la domotique, gestion des automatismes comme télé-services, quand bien même l'interface entre l'utilisateur et le système, le dialogue avec les machines, serait enrichi par des images ou des voix synthétiques. Par ailleurs, l'émiettement des intérêts sous les coups de la fragmentation des choix individuels (dont les chaînes thématiques ou le *pay-per-view* sont le symbole¹³) conduirait à la perte des identifications à la communauté nationale, à la valorisation des appartenances particulières ou locales, et à la prédominance des engagements civils sur les obligations civiques. Mais – et c'est une réponse à l'argument de la constitution d'un espace public immatériel par les télétechnologies – l'espace public serait menacé aussi de désagrégation sous l'effet de l'interactivité, d'une réponse en temps réel, autrement dit d'une « culture de l'urgence »¹⁴ qui, du téléachat au sondage express par minitel à la télévision, ne laisse plus de place au temps de la délibération, de la réflexion et du débat d'idées avant l'expression des préférences ou des opinions.

Ces deux questions sont solidaires, mais leur imbrication est rendue délicate par le mélange de deux critères de distinction entre le privé et le public : une approche institutionnelle ou spatiale dont le critère est l'accessibilité et la qualification des lieux (domicile/lieux publics), une approche matérielle – au sens des juristes – ou fonctionnelle qui distingue des activités selon leur objet (civil/civique). Or, si celles-ci ont largement coïncidé – non sans certaines interférences ou difficultés, comme les occupations privatives du domaine public, le statut des



LA MAISON DE DEMAIN sera équipée d'une multitude de dispositifs électroniques qui, à l'heure actuelle, sont à des prix encore trop élevés pour que leur usage soit courant. La télévision permettra de communiquer d'une pièce à l'autre, de voir son correspondant téléphonique, de surveiller les enfants dans leur lit ou les visiteurs sur le seuil de la maison. Les magnétophones se multiplieront et modifieront sans doute l'éducation des enfants. L'avertisseur de cambriolage est une simple application de la cellule photo-électrique qui émet un signal si quelque'un intercepte un faisceau d'infra-rouges (radiation invisible). Les prises de courant sans fiche se maintiendront au mur par aimantation et recevront du courant par induction. Certains appareils, comme le réfrigérateur et la machine à laver, fonctionnant tous deux aux ultra-sons, n'en sont encore qu'au stade expérimental. De même le plateau volant mis au point par la marine américaine, aussi facile à conduire qu'une bicyclette, beaucoup moins onéreux qu'un hélicoptère monoplace. D'autres machines, enfin, sont encore à l'étude : ainsi le haut-parleur anti-bruit, émettant pour chaque onde sonore reçue une onde qui la neutraliserait exactement.



lieux de culte ou de l'entreprise, ou la difficulté de penser la liberté de réunion, d'association et surtout de manifestation comme libertés publiques – cette coïncidence est remise en cause par les NTIC. En brouillant l'affectation des lieux, l'adéquation entre espace et activité (elles ouvrent le domicile et l'intimité sur l'extérieur, tandis que les objets nomades favorisent des usages privés dans les lieux publics, ou que l'intime fait l'objet d'exhibition publique), elles font émerger un privé délocalisé, c'est-à-dire de plus en plus coupé de références spatiales stables, et individualisé, c'est-à-dire rapporté à des différenciations personnelles qu'elles prennent en charge dans l'usage des machines à communiquer.

La clarté de la frontière permettait, dans la tradition républicaine française, de séparer assez nettement deux modes d'articulation de ces approches, deux conceptions de la liberté, de la citoyenneté et de l'espace public¹⁵ : l'une centrée sur le privé, les droits civils et l'espace public bourgeois (la liberté selon les modernes, en reprenant la terminologie de Benjamin Constant), l'autre centrée sur la participation civique, les droits politiques et l'Agora grecque (la liberté selon les anciens). Ce qui est en cause dans cette tension entre les deux pôles, c'est la crise de la citoyenneté, rapportée à la montée de l'individualisme¹⁶. La polysémie du terme, ses connotations opposées d'égoïsme, de repli sur soi ou d'activité et de confrontation aux autres expliquent la multiplicité des interprétations. Le fond commun en est la question de « la corruption de la citoyenneté par l'individualisme »¹⁷, qui revêt deux aspects. Dans le premier, l'exacerbation des identités particulières, l'expression aiguë des différences, voire des frustrations, dans l'espace public menace la neutralité de ce dernier, et même la paix civile. A l'opposé, le souci des jouissances privées détourne du bien public, car si la consommation de masse apaise les passions¹⁸, son excès engendre apathie et désintérêt pour la chose publique. La citoyenneté ne se conçoit pas sans civilité, mais le civisme est insuffisant à la constituer, sauf à prôner, avec Montesquieu, la frugalité vertueuse des troglodytes ou à verser dans les utopies de l'« homme nouveau ». A l'inverse, si la civilité suppose un ordre public qui la sanctionne, elle ne débouche pas nécessairement sur la citoyenneté, et la revendication virulente d'appartenance à la communauté politique peut la mettre à mal. Tout comme l'intérêt porté, naguère, à la fête ou aux associations pour engendrer une nouvelle citoyenneté, le débat sur les technologies de communication témoigne du processus permanent de réactualisation de nos catégories politiques. Ainsi que le note Jean-Marc Ferry, un espace public politique établi sur le principe des communications inter-individuelles passant par des canaux télématiques présenterait les traits d'« une communication politique médiatisée de vaste ampleur, mais qui ne passerait plus par la représentation »¹⁹.

Illustration d'un article intitulé « C'est tout de même merveilleux de vivre en 1956 », publié dans Réalités, n° 122 (mars 1956).

OBJETS TECHNIQUES, OPÉRATEURS DE CIVILITÉ

Tel est le nœud de questions qui enserrant la diffusion des nouvelles technologies à domicile. La domotique est de fait écartelée entre deux figures opposées (et quand elles sont redoublées par l'inégalité sociale et la discrimination des espaces dans la société duale) extrêmes²⁰ : d'un côté, le *couch-potatoe*, autiste télévisuel enfermé dans son logis forteresse protégé de la jungle urbaine par la télésurveillance ou plus modestement par la porte blindée et le portier électronique; de l'autre, l'individu hyperactif et « branché » maîtrisant les multiples contraintes de la vie urbaine, tant privées que professionnelles, grâce aux outils de communication portables et personnels. Les types de technologies deviennent symbole – sinon facteur – d'exclusion ou d'intégration. Dès lors, comme l'indiquait le rapport Dondoux, le service public retrouve sa mission : rendre les télétechnologies accessibles à tous et concrétiser, par les téléservices, le droit à la ville.

L'attention qui se porte sur les nouvelles technologies à domicile tient à ce que l'on s'interroge sur leur capacité, inférée de caractéristiques techniques, à gérer cette tension sociale et politique. Le réseau téléphonique rend chacun virtuellement accessible par tous, dans une vision égalitaire symbolisée par l'annuaire téléphonique, mais il reste enfermé dans le face-à-face ; la télévision fabrique un public, mais elle le rend muet et le sérialise ; la télématique, elle, permet la coprésence de plusieurs, la proximité sans contact, sans la dangerosité potentielle que celle-ci revêt dans l'espace public. L'interactivité profite de la valorisation du dialogue comme remède, à la fois prévention et solution, aux conflits de tous ordres dans la société. Elle permet de se déprendre d'une vision médiatique où l'espace public est perverti par l'unidirectionnalité des messages et la publicité, et d'espérer la restauration d'un espace où puisse s'effectuer un échange authentique d'arguments. La communication devient métaphore du lien social. Car si les écrans se multiplient, sur soi, dans le domicile et dans les lieux publics, ils ne relèvent plus de l'audiovisuel classique. Les technologies déploient une palette de fonctions qui prennent en charge, par l'accessibilité des individus et leur implication, les multiples formes de la communication, de la conversation au débat public.

Avec leur thématique de l'activité et de l'ouverture, elles accompagnent les transformations de la vie privée dans le sens de l'expression individuelle²¹ en même temps qu'elles impliquent le citoyen, saisi dans l'intimité. Notion centrale, la sociabilité est écartelée entre les deux pôles²² ; elle est un pont qui établit le passage entre le privé et le public, le domicile et l'espace public, la civilité et le civisme. *Citizen Bands*, clubs d'échange de cassettes pour magnétoscope, messageries télématiques et ainsi de suite : toutes ces techniques ont été, pour un temps, parées de vertus animatrices ; en innervant la société civile, elles étaient censées réveiller sa vitalité, donner un canal à l'expression de sa spontanéité. La restauration du lien social

implique de multiplier les possibilités techniques pour l'individu de se brancher, mais, en même temps, la phobie individualiste est telle que le fait même de communiquer l'emporte sur le contenu de la communication²³. Dès lors qu'on ne peut contraindre l'individu à sortir de chez lui, que l'âge ou le handicap l'en dissuadent, que la satisfaction de ses besoins ou l'attrait de grands événements – souvent visionnables sur le téléviseur – ne l'y poussent plus nécessairement, ce soin est délégué à des machines : reconstituer du lien social à partir des réseaux techniques, du collectif à partir de l'individuel. Le projet qui perce parfois sous la domotique dans la mise en système des équipements, la rencontre entre audiovisuel, informatique et télécommunication, et l'ouverture du domicile sur la cité, c'est l'utopie d'une immédiateté et d'une plénitude relationnelles, où l'accessibilité généralisée se substitue à la transparence démocratique. Mais la ville concrète est dédoublée par l'espace des réseaux où le sensible se dilue dans l'urbain et ses services; la diversité des espaces – la trilogie banlieues, technopoles, centres historiques, par exemple – s'efface dans le non-lieu des télétechnologies.

Plutôt que d'extrapoler sur les performances de la domotique pour évaluer sa capacité à résoudre – ou à masquer – les problèmes de la vie urbaine, l'insécurité, la solitude, le déplacement – l'insuccès du télétravail en France n'est-il pas un rappel à la modestie ? –, il convient, plus modestement, de s'interroger sur les transformations de la communication qu'induit la médiation par les machines. Il ne s'agit plus ici de dégager les représentations qui sous-tendent les projets, mais de s'attacher aux procédures, aux manipulations qu'elle implique.

Le point de départ est un triple constat : l'automatisation croissante des activités quotidiennes, la multiplication des écrans de visualisation, la tendance croissante à enrichir les registres communicationnels des machines. Pour en rendre compte, risquons une hypothèse. Elle s'appuie sur la thèse énoncée par Norbert Elias dans *la Civilisation des mœurs*, et reprise, pour analyser le loisir, dans *Quest for Excitement*²⁴ : le processus de civilisation se traduit par une maîtrise croissante des affects et par le développement d'activités mimétiques – le sport, les spectacles – où la violence et autres comportements excessifs devenus intolérables dans les relations réelles sont mis en scène et à distance.

Appliquer cette thèse aux télétechnologies à domicile ne signifie pas qu'on cherche à explorer le lien fonctionnel entre la prise en charge par la technique des routines quotidiennes et le développement du loisir. L'automatisation des activités domestiques induira un accroissement du temps libre : c'est le discours habituel des promoteurs de la domotique. A travers la question des objets et des techniques (TVHD ou home vidéo, par exemple²⁵), resurgit le vieux débat sur le « bon » usage de ce temps libéré (télévision ou loisir actif) ; dans la technique et le terminal s'inscrit une figure de l'utilisateur. Mais la conséquence de ce principe des vases communicants est que seul l'usage du temps libéré devient pertinent pour l'analyse. L'accent mis sur les effets de la domotique pour les budgets-temps des ménages évacue en effet le processus d'automatisation des activités, perçu comme purement

instrumental. Le prendre en compte ne signifie pas pour autant que l'on assimile les écrans de visualisation à celui du téléviseur, ni l'affichage des consommations, l'observation d'un visiteur par le portier vidéo ou la consultation de l'annuaire électronique à un spectacle. A cet égard, la vie quotidienne est caractérisée par une routinisation indispensable à la conduite des interactions²⁶, une rationalité limitée qui permet de choisir les moments de son implication; la technique assume ces routines en ne répercutant vers l'utilisateur que l'information pertinente. La multiplication des écrans ne s'inscrit donc pas nécessairement dans le « règne de l'audiovisuel » ou la « civilisation de l'image ».

Partir de l'analyse d'Elias consiste plutôt à chercher en quoi la médiation technique, par les procédures de communication qu'elle comporte, contribue au contrôle des affects. L'hypothèse est que la machine facilite les relations entre individus et (d'autant mieux qu'elle ?) s'interpose entre eux ; en faisant écran, elle affecte le statut du corps dans la communication et participe du procès de civilisation des mœurs. Le cas le plus simple est celui de la substitution de la machine à l'interlocuteur humain ; avec les automates, érigés parfois en partenaires ou en équipiers, le dialogue homme/machine se ramène à un ensemble de procédures où l'affectif est superfétatoire, sinon incongru, car sans effet sur la performance communicationnelle²⁷. En revanche, quand la machine est médiatrice entre des personnes, la relation comporte une mise à distance des corps; l'ubiquité réalise une coprésence sans contact physique et à moindre risque, une proximité hors d'atteinte. Or, la technique n'est pas transparente, même quand elle est conviviale. Ses performances – l'accessibilité immédiate ou différée, la transmission de la voix, de l'image et du texte, la diminution des délais de traitement de sa requête – ne font pas pour autant disparaître les procédures techniques et sociales de communication, et cette immixtion déplace sur les objets le soin d'opérer par des rituels la maîtrise des comportements²⁸. Si l'inscription sur la liste de l'annuaire, un pseudonyme dans une messagerie ouvrent à autrui un droit formel à établir une communication, tout comme la présence dans l'espace public expose au regard et à l'interpellation, cette prétention doit être justifiée, surtout de la part d'un inconnu²⁹. L'échange doit être mené selon les règles sociales qui établissent le partage entre bien-séance et intrusion, civilité et grossièreté, règles qu'enseignent les écoles de techniques de la communication (cf. la télévente, le marketing téléphonique). La possibilité d'évitement offerte par la technique, en coupant court à l'échange, voire en le refusant, distingue cette téléprésence de la coprésence dans les lieux publics, où le côtoiement et parfois la rencontre d'étrangers laissent plus ouvertes toutes les éventualités. La technicisation de la communication tend sinon à éliminer l'aléa, l'excès, du moins à le rejeter sur des supports réservés au branchement des intimités et des passions privées. Sans oublier qu'elle a aussi, comme le montre le cas du téléphone³⁰, pour objet de gérer la rencontre physique en face-à-face et pour effet d'en accroître la valeur. L'accessibilité technique généralisée apporte la ville à domicile, c'est-à-dire, potentiellement, l'intrusion de l'étranger dans le privé ; mais elle comporte

aussi la possibilité d'en contrôler la dérive, en reportant sur les procédures techniques la définition et le respect des contrats de communication qui définissent le statut social de l'échange. Le paradoxe d'une distance spatiale et d'une proximité sociale entre individus formellement égaux induit des dispositifs de communication pour prendre en charge tout à la fois les procédures techniques de connexion et sociales de relation.

Dès lors, la technicisation de la relation n'apparaît pas contradictoire avec la tendance à son enrichissement, par l'image notamment (comme dans le visiophone ou la télématique vocale en attendant les images virtuelles³¹), ouvrant la voie à la présence accrue – et inaccessible – du corps dans la communication. Mais, au-delà des logiques qui régissent les dispositifs de communication, il reste à saisir comment leur appropriation par les groupes sociaux va inscrire de façon différenciée la domotique dans les multiples pratiques où se recompose le lien social.

Notes

1. Ce succès s'accompagne d'une tendance à le rabattre sur la microsociologie ; cf. R. Castel, « Institutions totales et configurations ponctuelles » in I. Joseph et alii, *le Parler frais* d'Erving Goffman, Paris, Editions de Minuit, 1989, pp. 31-43.

2. S. Chapin, *Contemporary American Institutions*, New York, 1935, cité par J. Baudrillard, « La morale des objets. Fonction-signe et logique de classe », *Communications*, n° 13, pp. 23-50.

3. D. Wolton rappelait fort justement naguère que la nouveauté dans le thème de la société de communication, « c'est la communication instrumentale, c'est-à-dire une communication à distance médiée par des techniques », « Vers la société médiatique », *le Monde aujourd'hui*, 7-8 octobre 1984.

4. On se bornera à signaler quelques travaux importants : G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1969 ; M. Akrich, « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et culture*, 1987, n°9, pp. 49-64 ; Y. Stourdzé, « Autopsie d'une machine à laver », *Culture technique*, n° 3 spécial « Machines au foyer », pp. 29-43.

5. Sur les incertitudes de ce terme, voir P. Amphoux, « Domotique domestique », *Culture technique*, n° 21 « L'emprise de l'informatique », pp. 66-74.

6. Voir J. Perriault, *la Logique de l'usage*, Paris, Flammarion, 1989 ; et, pour les modes d'emploi, sous la direction de Dominique Boullier, *Genèse des modes d'emploi : la mise en scène de l'utilisateur final*, Rapport de recherche, LARES-CSI, 1989.

7. P. Perin, « La communication au domicile : une approche globale », communication au séminaire IRIS, INA, France Télécom « Les NTC et l'Europe », à paraître en 1991 in F. du Castel, P. Chambat, P. Musso, *l'Ordre communicationnel 2*, la Documentation française. Voir aussi les travaux de J. Jouët.

8. « L'œil du pouvoir. Entretien avec Michel Foucault », in J. Bentham, *le Panoptique*, Paris, Belfond, 1977, p. 9.

9. S. Giedion, *la Mécanisation au pouvoir*, Paris, CCI Centre Georges-Pompidou, 1980, p. 27.

10. J.-P. Goubert, *Du luxe au confort*, Paris, Belin, 1988 ; et, pour la diffusion de l'électricité dans la société française, A. Beltran et P. A. Carré, *la Fée et la Servante*, Paris, Belin, 1991.

11. Sur la télématique comme industrie de la rencontre, voir les travaux d'Y. Toussaint et J. Jouët in *Réseaux*, n° 38 « Messageries », décembre 1989, et *la Télématique interpersonnelle*, rapport CNET-GDR Communication et IRIS Dauphine, juin 1991.

12. Traitant de la conversation, fondement de l'opinion, Gabriel Tarde insiste sur les aspects non linguistiques de l'échange et poursuit : « Les conversations téléphoniques, où font défaut la plupart de ces éléments d'intérêt, ont pour caractéristique d'être ennuyeuses quand elles ne sont pas purement utilitaires ». G. Tarde, *l'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989, p. 88. Voir, aussi, ce jugement de P. Virilio sur la téléaction : « L'interactivité domestique, perte progressive des relations avec l'environnement extérieur, est donc bien une forme technique du coma. » *l'Inertie polaire*, Paris, Christian Bourgois, 1990, p. 133.
13. D. Wolton, *Éloge du grand public*, Paris, 1990, pp. 124-142.
14. M. Ronai, « "Faxer" ou périr, une culture de l'urgence », *le Monde diplomatique*, mai 1991, p. 16-17.
15. J.-M. Ferry, « Les transformations de la publicité politique », *Hermès*, n°4 « Le nouvel espace public », 1989, pp. 15-26.
16. J. Leca, « Individualisme et citoyenneté », in *Sur l'individualisme*, sous la direction de P. Birnbaum et J. Leca, Paris, Presses de la FNSP, pp. 159-209.
17. *Ibidem*, p. 189.
18. Ce fut la stratégie de l'Etat-Providence, analysée par J. Donzelot. Alors que les représentations les opposent, le public et le privé sont en pratique largement solidaires. Ainsi, l'exclusion sociale s'accompagne du retrait de la participation politique. Le paradoxe est que l'intervention publique a produit une démocratisation des jouissances privées (si le luxe est marqué par les valeurs aristocratiques, le confort ressortit de l'égalité) dont elle espérait éviter les excès égoïstes par la maîtrise du contenu des consommations.
19. op. cit., p. 26. Voir aussi L. Sfez, *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1989.
20. Sur la culture de masse télévisuelle dans une mégapole, voir C. Bataillon, L. Panabière, *Mexico aujourd'hui*, Paris, Publisud, 1988, pp. 151-179.
21. Voir en particulier A. Prost, « Frontières et espaces du privé », in *Histoire de la vie privée*, sous la direction de G. Duby, Paris, Seuil, tome 5, 1987, pp. 13-153.
22. La convivialité désigne les qualités relationnelles d'un système technique. Elle fait le pont entre la technique et le social.
23. L'histoire des discours sur la lecture montre, de même, que la valorisation inconditionnelle de la lecture, sans considération pour ce qui est lu, est un phénomène récent, la dénonciation des mauvaises lectures ne disparaissant qu'à la fin des années 1950 ; voir A.-M. Chartier et J. Hébrard, *Discours sur la lecture* (1880-1980), Paris, BPI Centre Georges-Pompidou, 1989. Sur un tout autre registre, on note la réticence de certains promoteurs de la domotique vis-à-vis de certaines fonctions telles que le téléachat qui isole en dispensant des sorties au supermarché.
24. N. Elias, *la Civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket, 1976; N. Elias et E. Dunning, *Quest for Excitement*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.
25. Pour la présentation des thèses de N. Negroponte, D. Garric, voir « La vraie télé du futur : le téléordinateur », *le Point*, n° 953, 24 décembre 1990, pp. 77-80.
26. Voir A. Giddens, *la Constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, pp. 109 et sqq., qui analyse les routines dans les contextes d'interaction où les individus sont en coprésence.
27. Ce qui n'implique pas que l'affectivité soit absente, mais que la fonctionnalité la disqualifie. *A contrario*, une bonne part du vandalisme à l'égard des cabines téléphoniques et autres automates tient à la rage que fait naître leur dysfonctionnement; voir C. Pinaud, *Entre nous, les téléphones*, Paris, INSEP, 1985, pp. 211-227.
28. Celles-ci sont d'ailleurs un objet d'étude important de la sociologie des usages de la communication. On peut notamment citer, avec des approches bien différentes, les travaux de L. Quéré, de M. de Fornel sur le visiophone, ou de J. Jouët et Y. Toussaint sur les messageries et les boîtes aux lettres télématiques.
29. C'est la possibilité d'identifier l'appelant dans la téléphonie améliorée, l'utilisation du répondeur pour filtrer les appels, l'inscription sur la liste rouge, toutes procédures qui ajustent les réseaux sociaux aux réseaux techniques, et l'inégalité d'accès à l'égalité de droit. C'est le jeu avec ces règles qui a fait le charme du canular téléphonique à la radio, illustré notamment par Francis Blanche.
30. G. Claisse et T. Vergnaud soulignent que « le téléphone est (donc) principalement un outil de gestion d'activités relatives à la vie quotidienne », in *Téléphone, communication et société*, rapport du Laboratoire d'économie des transports, octobre 1985, p. 252.
31. P. Lévy, *l'Idéographie dynamique. Un cinélangage pour le XXI^e siècle*, Genève, Le Concept moderne, 1991. Le forum Imagina 1991 et le salon Micad 91 ont révélé les possibilités communicationnelles des images de synthèse 3D et des environnements virtuels grâce aux *data gloves*. Une des premières applications imaginées a d'ailleurs été l'érotisme et la pornographie. Voir A. Cauquelin et alii, *Paysages virtuels*, Paris, éditions Dis voir, 1988 et *Tech Images*, n° 15 spécial Imagina/Micad 91, avril-mai-juin 1991.